



Recommandations pour promouvoir le secteur du ciment et de la chaux artificielle

M. Ridha Saïdi, ministre auprès du chef du gouvernement chargé des dossiers économiques, a présidé hier une séance de travail ministérielle consacrée à l'examen du secteur du ciment et de la chaux artificiels.

La séance a invité le ministère de l'Industrie à élaborer les recommandations et les orientations étudiées en vue de leur ratification au prochain conseil des ministres, tout en prenant en compte les points suivants:

- Libéraliser progressivement le secteur et veiller à approvisionner le marché local.
- Renforcer les mesures tendant à maîtriser la consommation d'énergie et à utiliser les énergies alternatives pour la production du ciment et de la chaux artificiels.
- Veiller à appliquer les procédures et les mesures en vigueur en cas d'octroi d'autorisations pour investir dans le secteur.
- Nécessité d'activer toutes les mesures en matière de lutte contre la contrebande du ciment, afin de garantir

l'approvisionnement régulier du marché local et de lutter contre la hausse des prix.

Traduction à partir du texte original arabe